



Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

Province de Québec
Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

Règlement #296-2025

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 266-2021

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester souhaite autoriser les bâtiments ayant la forme générale d'un demi-cylindre (dôme) partout sur son territoire.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Jacques Bruneau
appuyé par M. Stéphane Fillion
et unanimement résolu par les conseillers

Que le Conseil municipal de Saint-Nazaire-de-Dorchester adopte le projet de règlement #296-2025 modifiant le Règlement de zonage numéro 266-2021 suivant :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le sixième alinéa (6^e) de l'article 53 est entièrement abrogé.

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Clément Fillion
Maire

Carl Brochu
Directeur général/greffier-trésorier

Avis de motion : 2 juin 2025
Dépôt du projet de règlement : 2 juin 2025
Adoption du projet de règlement : 7 juillet 2025
Tenue de la consultation publique : 4 août 2025
Adoption du règlement :
Avis de promulgation :
Date d'entrée en vigueur :

PROJET